Infolettre spéciale direction n°3 SE-Unsa 67

(21/03/21)

03 88 84 19 19 www.se-unsa67.net

22-26 mars 2021 : Semaine de la direction d'école par le SE-Unsa

Après une première édition en mars 2018, la **deuxième édition de la « *Semaine de la direction d'école* » organisée par le SE-Unsa** aura lieu **du lundi 22 au vendredi 26 mars 2021.** Elle a pour **objectif** de **faire connaître les actions et mandats du SE-Unsa**. Elle vise également **à montrer que nous sommes tou·tes acteur·trices et tou·tes concerné·es par la direction et le fonctionnement de l'école**.

Une thématique par jour, des outils (affiches, pancartes), tout savoir **ICI**.

Envie de participer ?

- **Utilisez le filtre** « *Direction d'école : tous acteurs, tous concernés* » **sur les réseaux sociaux**
- **Prenez-vous en photo avec la pancarte** « *La semaine de la direction d'école, j'y participe avec le SE-Unsa* »et/ou
- **Prenez en photo votre liste de tâches à accomplir pendant cette semaine,**

Puis envoyez vos photos à direction@se-unsa.org

Parce que la problématique de la direction n'impacte pas que les directrices et les directeurs, le **SE-Unsa propose par votre intermédiaire à chaque adjoint·e de participer** à cette semaine de la direction.

Faites-leur parvenir le courrier à leur intention **ainsi que les pancartes** « *Semaine de la direction d'école, je soutiens ma directrice* » et « *Semaine de la direction d'école, je soutiens mon directeur* » que vous trouverez **LA**.

Indemnités de direction : les nouveaux montants au 01/1/2021

L'augmentation de la part fixe de l'indemnité de direction (450,00€/an) est actée au 25/02/2021 pour une date d'application au 01/01/2021.

Elle devrait intervenir en mars ou avril avec effet rétroactif.

Les nouveaux montants (directeur titulaire, faisant fonction, intérim provisoire) sont **ICI**.

Classe exceptionnelle 2021 : explications

Tout savoir sur la promotion à la classe exceptionnelle, barème, reclassement, hors échelle, positionnement du SE-Unsa, etc.

ATTENTION ! Alors que jusqu'alors pour y accéder au titre du vivier 1 (au moins 8 année de « fonctions particulières » il fallait candidater, **à compter de cette campagne l'inscription est automatique !**

Tout savoir…

Pas encore adhérent·e ? Optez pour l'adhésion découverte !

Du 5 mars au 10 mai 2021, profitez de l'adhésion découverte au tarif de :
80,00 € pour les titulaires (soit 27,20 € après crédit d'impôt)
60,00 € pour les stagiaires (soit 20,40 € après crédit d'impôt)

Pour adhérer c'est **ICI** !

Notre équipe, nos compétences, nos permanences : ***LÀ***

Suivez-nous ! se-unsa67.net